



NOUVELLE CARTE

LE MIDI UN PLAT ACHETE = 1 PLAT OFFERT

DE 21 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 2014

12€ de la Fortissime au bon - 31 rue marie TRIGNAC - 02 49 98 44 44

Campanile HOTEL RESTAURANT

Annonces immobilières

0,95 € Mercredi 29 octobre 2014

Relations abonnés : www.abonne.ouest-france.fr
Tel. 02 99 32 86 66
Directeur de la publication : François Régis Hulin
N° 21364 www.ouest-france.fr Tel. 02 99 32 80 00

Réfugiés syriens : le Liban asphyxié



Deux millions de réfugiés dans un pays qui compte trois millions et demi d'habitants ! L'accueil massif de Syriens (ici, une école à Anas) qui fuit la guerre compromet la stabilité de leur voisin libanais, déjà affecté par une crise politique et économique. Page 2

À Saint-Nazaire, rencontre avec le commandant du Belem

Le navire est un carénage jusqu'en avril. Six mois de préparation annuelle pour naviguer le reste de l'année. C'est le prix à payer pour cet ambassadeur de notre patrimoine maritime. Entretien avec Jean-Alain Morzadec, commandant de ce fameux trois-mâts.



Page Saint-Nazaire

Le projet de barrage suspendu après la mort du manifestant ?

Loire-Atlantique

Nantes. - Un garçonnet chute du quatrième étage

« En cas d'AVC, une seule chose à faire : le 15 »

En France, la crise touche les enfants

Le dernier rapport de l'Unicef montre les effets dévastateurs de la grande récession de 2008 pour les jeunes, en particulier dans notre pays. Entretien avec Nathalie Serruque (photo), l'une des responsables de l'association.



Page 3

La Vie sauvage sur les écrans

Vie sauvage, film de Cédric Kahn, s'inspire d'une histoire vraie. Celle d'un père (ici, Matthieu Kassovitz) qui embarque ses deux enfants dans la garde à été confiée à leur mère, pour une longue cavale dans le sud de la France.



Pages Cultures-Magazine

Sports collectifs cherchent arbitres

Jusqu'au 6 novembre, se déroulent les journées nationales de l'arbitrage. Objectif : donner un coup de propulseur sur une fonction ingrate et susciter des vocations. Ici, la Normande Carole Delauné qui officie en ProA de basket.



En Sports

Commentaire

par Michel Urvoy

Après le drame, la réflexion

En démocratie, on ne peut pas réduire à un accident la mort d'une personne venue contester une décision, dire ses convictions, quoi qu'on en pense.

On ne peut pas, au-delà des responsabilités précises qu'établiront les enquêtes, au-delà de l'instrumentalisation incendiaire qui en est faite, ne pas réfléchir calmement à ce qui conduit au drame.

Nous vivons dans un État de droit, par opposition à un État autoritaire, ou à la loi de la jungle. Cela signifie que chacun a des droits et des devoirs. Et que les pouvoirs publics s'exercent dans le cadre de règles juridiques précises. Autrement dit, le citoyen peut s'exprimer, voter, manifester. L'État, lui, doit protéger les personnes et les biens, faire respecter l'ordre et la décision prise dans la légalité.

Qu'il s'agisse de la « Ferme des mille vaches », dans la Somme, du barrage de Sivens, dans le Tarn, ou de la reorganisation du trafic aérien autour de Notre-Dame-des-Landes, la question se pose dans les mêmes termes : comment conjuguer liberté individuelle et intérêt collectif ? Ces trois abécés ont en commun de s'être nourris de la double contestation d'un risque environnemental et d'un modèle économique.

L'optimisation du coût du maïs, du lait ou du transport est une forme de réponse à une donne internationale, d'adaptation à une concurrence de plus en plus féroce. On peut rejeter ces réponses libérales à une économie dans laquelle chacun est en compétition avec tous. Mais on ne peut pas contester l'exaspération des contraintes qui conduisent au gigantisme. Question : comment se développer localement en s'excluant des grands flux mondiaux ?

Légitimités

Chacun de ces projets a pour particularité d'avoir été annoncé, débattu, voté et financé. Parfois même depuis des années. Voire des décennies. Parfois par l'absence d'élus de différentes sensibilités. En tout cas par des majorités, souvent reconduites d'élection en élection.

Il y a à quelques chose de troublant à constater que la chose votée est aussitôt contestée par des oppositions parfois significatives, parfois venues de loin pour faire nombre, parfois très minoritaires et violentes.

Les arguments des opposants doivent être pris au sérieux.

Doivent être intégrés en amont aux études d'impact. Mais ils ne peuvent pas l'être au terme d'années de procédures. Sinon, ils prolongent indéfiniment les délais, font peur à des dirigeants qui n'osent plus assumer, ouvrent des espaces politiques et médiatiques à la contestation et offrent un terrain propice à l'enchaînement violence/répession.

Ainsi que la réforme territoriale prétend déléguer plus de responsabilités aux collectivités, ce constat interroge sur la capacité d'une métropole ou d'une Région à porter les projets qu'elle pense bons pour son avenir. Il interroge aussi sur ce qu'il reste d'autorité, dans le bon sens du terme, aux représentants du peuple.

Question : dans quelles instances peut-on arbitrer entre des intérêts, économiques et écologiques, locaux et généraux, individuels et collectifs, aussi légitimes les uns que les autres ?

Rémi est mort d'une absence de réponse à ces questions. Aucune violence ne le ressusciterait, ni ne restaurerait ce qui devrait rester la noblesse de la vie.

politique.blogs.ouest-france.fr

TEMPUR

LES OFFRES DE RÊVE
JUSQU'AU 25 NOVEMBRE

OFFREZ-VOUS ENFIN LE CONFORT UNIQUE TEMPUR®

VOTRE LITERIE TEMPUR
2 430 € AU LIEU DE 3 995 €

AUTRES OFFRES
En magasin

OUVERT
samedi 1^{er} novembre
de 10h à 18h

MAGASIN de la LITERIE
Zone Gale Auzhan - Rue de la Héronnière - 44570 TRIGNAC (ST-NAZAIRE)
www.magasin-de-la-literie-44.fr

02 49 98 44 44

0358 2910 9 966

3782035 800950

Le Belem, un miraculé qui fait toujours rêver

Le navire est en carénage jusqu'en avril. Six mois de préparation annuelle pour naviguer le reste de l'année. C'est le prix à payer pour cet ambassadeur de notre patrimoine maritime.



Entretien

Jean-Alain Morzadec, commandant à bord du Belem.

Verra-t-on le Belem tout l'hiver amarré à quai ou en carénage sur le port ?

Pas forcément. Cela dépendra du retour des appels d'offres des différents chantiers. Seule certitude, il restera jusqu'en fin d'année. Ensuite, il rentrera en cale sèche dans le port où les entreprises seront sélectionnées. L'an dernier, le carénage s'est fait à Marseille, une ascende de choix sur la route de Venise. Nous reviendrons une année sur deux en Méditerranée. Nous n'avons pas encore le programme de la saison 2015. A priori, le tour de l'Irlande semble un incontournable.

Six mois pour le carénage, la peinture, c'est long ?

C'est compliqué sur un voilier construit en 1996. Il y a beaucoup d'éléments qui ne sont plus d'origine, notamment les parties extérieures. Cette année, nous avons programmé la rénovation du pont de la dunette. Cette partie arrière du navire est abîmée et laisse s'infiltrer l'eau. Autre chantier conséquent, le changement de la station des eaux usées pour lequel il faudra faire une bêche dans la



Jean-Alain Morzadec, commandant du « Belem ». Un poste prestigieux qu'il occupe depuis dix ans après avoir gravi tous les échelons en commençant par celui de matelot.

coque. Cela permettra de recycler les eaux noires et de les rejeter en mer. Et, donc, de bénéficier d'une plus grande autonomie. C'est important pour un voilier comme le nôtre de véhiculer une image propre. En projet également, sous réserve de financement à partir de dons, la restauration du grand escalier et celle de la bibliothèque au grand escaut de Cuba datant de 1914. Pour ces pièces de collection classées, nous ferons appel à des artisans de la matière.

Comment s'annonce la saison à venir ?

Le programme sera donné le 5 décembre lors du Nautic à Paris. Une nouvelle destination et un péripète découpé en trente étapes qui sont autant d'étapes de 2 à 10 jours où chacun peut embarquer ou débarquer. Au cours de ces navigations à bord du navire école civil, chacun touche à tout. À la barre, bien sûr, aux quarts

de veille et avec un peu de courage accompli un rêve spécifique à bord d'un trois mâts, celui de grimper dans la mâture. 1 200 stagiaires embarquent chaque année à bord. Son taux de remplissage est de 90 % avec un maximum de 48 stagiaires et 16 hommes d'équipage.

Pouvez-vous nous résumer son passé de miraculé ?

Construit à Chantenay en 1896, c'est le dernier transatlantique de la classe des Antilles. Il a traversé 33 fois l'océan pour le commerce du rhum, du cacao et même des mules qu'il transportait entre le Brésil et l'Uruguay. En 1902, il est témoin de la terrible éruption volcanique de la montagne Pelée en Martinique. Les 100 navires mouillés dans l'anse du Robert, place qu'il occupait habituellement, sont détruits. Pour cause d'encombrement, il avait jeté l'ancre de l'autre côté de l'île et s'en sort

indemne. Son rachat par l'anglais Guinness, de 1914 à 1949, lui permit d'éviter les sous-marins allemands. Lors d'un tour du monde en 1925, il échappa à un tsunami au Japon puis à un bombardement dans le port de Cowes en Angleterre, en 1942.

Comment fait-on naviguer un voilier de 118 ans aujourd'hui ?

Pour la partie financière, ce navire ne sent que grâce à la fondation, aux dons et au fort soutien du public. Son coût de fonctionnement est de 2,5 millions d'euros par an. Et pour la navigation, on fait au mieux. Le jour, on navigue à la voile par vent de travers. Même si ce n'est pas notre route, cela permet de prendre du plaisir. La nuit, on rattrape le tout au moteur si les vents sont contraires et tout le monde est satisfait.

Michaël GODIN.

Vigilance au port face à la menace Ébola

Avant d'entrer, les navires remplissent des formulaires, pour identifier un risque potentiel. Sans cas suspect pour l'instant.

Trois questions...

Yves Jacouin, commandant du port de Nantes - Saint-Nazaire.

La France a renforcé les contrôles pour le transport maritime. Comment se déroulent-ils ?

La nouveauté, c'est que nous transmettons, quotidiennement, un compte-rendu au ministère des Transports. Mais les premières mesures ont été prises dès mi-août. Le port reçoit de la part des navires qui veulent y entrer une déclaration de santé : il s'agit d'un document indiquant les dix derniers ports d'escale et leurs dates. Si le bateau a fait étape, dans les 21 derniers jours, au Libéria, en Guinée ou en Sierra Leone, sachant que le Nigeria figure également dans cette liste jusqu'à la semaine dernière, une seconde fiche doit alors être remplie. C'est la déclaration maritime de santé.

Elle liste des questions simples : y a-t-il des malades à bord, y a-t-il eu un décès, des consultations médicales, la découverte de cadavres, etc. Si une réponse est positive, le navire ne sera pas autorisé à entrer et restera en attente au mouillage. Le centre médical maritime de Toulouse, la préfecture et l'Agence régionale de santé doivent alors être prévenus pour établir un diagnostic, prévoir une évacuation sanitaire et organiser une prise en charge par un hôpital habilité.

Depuis la mise en place, combien de bateaux ont été contrôlés au port ?

La procédure repose sur les déclarations des capitaines. Elle est fiable ?

Oui, c'est une pratique ancestrale ! Personne n'a intérêt à cacher quoi que ce soit, la procédure est bien encadrée. Ainsi, la fiche de santé concerne les cinq mois précédents, ce qui donne une grande fiabilité. D'ailleurs, des procédures similaires existent pour le SRAS ou la grippe H1N1.

Recueil par Claire DUBOIS.

L'été se prolonge encore quelques jours



Faits divers

Un Dongeois soupçonné de cambriolages identifié

La brigade de Montoir-de-Bretagne et le groupe d'intervention contre les cambriolages ont interpellé, mardi matin, un homme à Donges. Il a été identifié grâce à la police scientifique. Il est soupçonné d'avoir commis huit faits, en février dernier.

À savoir, deux cambriolages plus deux tentatives ainsi que deux vols de voitures et également autres deux tentatives. L'homme de 33 ans, domicilié à Donges, a été remis en liberté. Il est convoqué au tribunal le 24 février prochain.

Un homme gravement blessé à Donges

L'accident s'est produit avenue de la Gare à Donges, à 10 h 30. Un homme de 54 ans, originaire de Pornichet, circulait seul à bord d'une Renault Twingo. Pour une raison inconnue, il

a perdu le contrôle de son véhicule, puis heurté un platano. Il est sérieusement blessé mais ses jours ne sont pas en danger.

LAMOTTE
PROMOTEUR IMMOBILIER

Vivre ou investir
en Bord de Mer



Nouvelle Vague
Un point de vue unique
à Le Pouliguen, rue de la Crique.
Appartements de studio à 5 pièces.

LAMOTTE
02 40 48 10 10 - www.lamotte.fr



Les Villas Marinas
Dites oui à l'esprit littoral !
à Pornichet, 107-113 Avenue de St-Sébastien.
Appartements de studio à 4 pièces.

QR code and logo.

A Saint-Nazaire quartier Immaculée

Du 29 octobre au 10 novembre 2014

6 mois d'intérêts d'emprunt offerts !
+ Réservez avec 1 000 € *

29 route de l'Étang

0810 00 7777

Numéro ADSP, prix d'un appel local depuis un poste fixe

www.e-h.fr

LE DOMAINE
DE L'ÉTIER



Votre maison 4 pièces
à partir de
194 000 €

DÉBUT DES TRAVAUX

* Voir détail et conditions de l'offre en espace de vente. Validité pour toute réservation du 29 octobre au 10 novembre 2014, non cumulable avec les autres offres promotionnelles réalisées au cours du 2^e trimestre 2014. Non contractuelle, libre interprétation de l'offre.

EUROPEAN HOMES